

MAIRIE
DE
GRAMONT
82120

Té: 05/63/94/09/88

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 03 mars 2010

L'an deux mille dix, le trois mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GRAMONT, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BORDES Denys, Maire.

Présents: Mme BENECH Marie-Pierre, M. BORDES Denys, Melle BORDES Stéphanie, Mme DELORME Gisèle, M. ETIENNE Patrice, M. SUNE Jean-Claude, Mme VILLADIEU Claudine.

Absent : M. MOLES Aymeric

Excusés : Mme FOURCADE Claude, M. RAMIREZ Maurice, M. TRIFFAULT Claude

Mademoiselle BORDES Stéphanie a été élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

1°) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2009

Sous la présidence de Mme VILLADIEU Claudine Adjointe au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2009 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses 77 170.60 €
Recettes 108 189.83 €
Résultat de l'exercice 2009 : 31 019.23 €

Report de l'exercice 2008 : 84 170.10 €

Excédent de clôture : 115 189.33 €

Investissement

Dépenses 22 288.16 €
Recettes 20 253.85 €
Résultat de l'exercice 2009 : - 2 034.31 €

Report de l'exercice 2008 : 311 603.37 €

Excédent de financement : 309 569.06 €

Restes à Réaliser :

Reste à réaliser : dépenses 8 279.00 €
Reste à réaliser : recettes 579.00 €
Solde Reste à réaliser : - 7 700.00 €

En l'absence de M. denys BORDES Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2009.

2°) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2009

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2009 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2009

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2009 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3°) AFFECTATION DU RESULTAT 2009 :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BORDES Denys, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 115 189.33 E
- un déficit de fonctionnement de 0.00 E

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		31 019.23 E
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>		
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou -		84 170.10 E
C Résultat à affecter		
= A+B (hors restes à réaliser)		115 189.33 E
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		
D 001 (besoin de financement)		0.00 E
R 001 (excédent de financement)		309 569.06 E
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		
Besoin de financement		7 700.00 E
Excédent de financement (1)		0.00 E
Besoin de financement F	=D+E	0.00 E
AFFECTATION = C	=G+H	115 189.33 E
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		0.00 E
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		115 189.33 E
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 E

4°) PREPARATION BUDGETAIRE 2010 :

Le Conseil Municipal a débattu sur les principales orientations budgétaires.

QUESTIONS DIVERSES :

Adhésion « Association recherche réseau » :

Monsieur le Maire rappelle que l'assemblée générale constitutive de l'Association « Recherche Réseaux » a eu lieu le 02 février 2010 à L'ISLE-BOUZON. Cette association de consommateurs a pour but, notamment, de promouvoir l'éradication des zones blanches en téléphonie mobile sur le territoire de L'ISLE-BOUZON, LECTOURE, PLIEUX, MAGNAS, SAINT-CLAR et GRAMONT.

Ses statuts permettent l'adhésion de personnes morales par le paiement d'une cotisation de dix euros, Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Président de cette association proposant à la Commune de GRAMONT d'y adhérer.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à l'association « Recherche Réseaux » et de s'acquitter de la cotisation de 10 €.

Demande de subvention des associations : Le Conseil Municipal réitère sa demande concernant la production pour toutes les associations, d'un dossier type de demande de subvention.

CAUE : Le Conseil Municipal décide d'adhérer au CAUE de Tarn et Garonne

Planning bureau des Elections : Le planning des permanences des 14 et 21 mars est établi.

-

La séance est levée à 23h45.